

Comment nous apporter votre soutien ?

Vous pouvez le faire de différentes manières :

- En faisant connaître l'Association Charline autour de vous; c'est très important pour que les familles sollicitent notre aide au plus tôt.
- En rejoignant de manière ponctuelle ou régulière l'équipe de bénévoles qui œuvrent au sein de l'association.
- En adhérant à l'association pour la soutenir financièrement et être représenté à son assemblée générale.
- En faisant un don (Déductible des impôts).

Selon votre choix, contactez nous ou adressez nous votre adhésion d'un montant de 10€, ou votre don (en omettant pas vos coordonnées pour que nous puissions vous adresser un reçu fiscal) à: Association Charline Pavillon de Pédiatrie 3ème étage Hôpital Charles Nicolle 1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex